

➤ STI2D : Un bilan, des changements ?

Après la première session du bac STI2D, le ministère a décidé de tirer un bilan de la réforme.

- **Pour la CGT Educ'action**, le bilan est simple : la réforme est catastrophique, tant pour les élèves que pour les collègues. Pour les premiers, outre l'inadéquation entre des contenus trop théoriques et le public accueilli, l'écart entre la présentation des spécialités et la réalité des contenus d'enseignement crée une grande désillusion (c'est particulièrement vrai en Systèmes d'Information Numérique dont le nom laisse croire à une filière informatique, ce qu'elle n'est pas du tout).

Que dire de la violence que cette réforme représente pour les collègues ? Leurs qualifications sont niées (le changement des étiquettes de disciplines, imposé à la hussarde, en est la parfaite illustration), beaucoup de collègues sont amenés à enseigner des contenus qu'ils ne maîtrisent pas avec une formation qualitativement et quantitativement insuffisante, les suppressions de postes ont été massives et sont rendues opaques par l'enseignement transversal, la réforme vide de sens une voie à laquelle les enseignant-es sont très attachés-es...

- **La CGT Educ'action** rappelle son exigence de remise à plat complète de la réforme pour une véritable voie technologique industrielle.

En attendant, il est urgent de répondre aux difficultés des collègues et des élèves.

La prise en compte de l'aggravation des conditions de travail par les CHS-CT est une avancée qui ne saurait suffire.

Il est urgent de donner les moyens pour une véritable formation sur le temps de service et qui ne se fasse pas à distance. Pour cela, il faut geler les suppressions de postes et affecter les collègues en surnombre dans les établissements afin que chacun-e puisse se former.

Les collègues ayant fait le « choix » d'enseigner la technologie en collège (souvent par lassitude ou faute de poste) doivent également participer à ces formations afin de pouvoir réintégrer la STI2D s'ils/elles le souhaitent.

Enfin, dans le respect des qualifications des collègues, l'intérêt des élèves et afin d'éviter l'opacité des dotations horaires, la CGT Educ'action revendique l'abondement de la DGH, avec un volant horaire permettant la co-animation par des enseignants des spécialités de l'établissement, pour l'enseignement transversal. Cette dotation ne doit pas être retranchée de l'enveloppe globale de dédoublements.

➤ Dédoublement de la philosophie en série technologique

Les associations d'enseignant-es de philosophie et les syndicats CGT Educ'action, SNALC, SNES-FSU, SNLC-FO, SUD Education, ont demandé à être reçus par le ministre sur l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques.

Ils y porteront la revendication d'un dédoublement obligatoire des heures de philosophie en Terminale technologique.

Ce dédoublement était systématique avant la réforme Chatel du lycée. Mais, celle-ci ayant « mutualisé » les heures de dédoublement, les lycées ont toute latitude pour décider de dédoubler ces heures ou pas.

- **Pour la CGT Educ'action**, un retour à des grilles horaires nationales incluant les heures de dédoublement fléchées pour chaque discipline est une nécessité.

Au-delà de cette revendication, il s'agit ici de prendre en compte la spécificité des élèves de la voie technologique et de la discipline : à la différence des autres enseignements, l'enseignement de la philosophie n'est dispensé qu'en Terminale. Cet enseignement nécessite donc une attention particulière afin de mettre élèves et collègues dans les meilleures dispositions et ce d'autant plus dans la voie technologique qui ne se caractérise pas par une approche théorique et conceptuelle de l'enseignement.

Au-delà de cette exigence, la CGT Educ'action revendique l'introduction de l'enseignement de la philosophie à partir de la seconde et son introduction en lycée professionnel.

➤ Dernière minute :

le ministère recule sur les chantiers métiers du second degré !

Le ministère a décidé d'ajourner ses propositions pour la rentrée 2014 en ce qui concerne le service des enseignants du second degré. Les projets de suppression des décharges de labo (entre autres) et de modification de l'heure de 1^{ère} chaire sont donc ajournés ainsi que la répartition en interne, via le conseil pédagogique et le conseil d'administration, des différentes décharges possibles. Le ministère va prolonger les discussions.

La CGT Educ'action continuera d'y porter ses revendications en termes d'amélioration des conditions de travail.